

## SEANCE DU 27 JUIN 2014

Le vingt sept juin deux mille quatorze, à 20h45, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Yves DAGES, Maire.

Présents : Mr DEYRIS Jean-Marie, Mr BELLON Vincent, Mr DARTIGUELONGUE Thierry, Mme BESNARD Virginia, Mme SKOROS Claudette, Mr ARTY Tony, Mr PEROTIN Christophe, Mme PLAZY Myriam, Mme LABORDE Séverine, Mme LABORDE Catherine, Mme LACAPE Céline, Mr DUFOURCQ Jérôme.

Excusés : Mr IMATTE Xavier, Mr DEGERT Sébastien.

### EGLISE

Mr DEYRIS Jean-Marie qui suit ce dossier fait le point de la réunion organisée le 5 juin avec la Commission Cimetière + Eglise, les représentants de notre relais et Mme DESQUEYROUX Claire, Architecte agréée auprès des Bâtiments de France et missionnée pour ce dossier par la précédente assemblée lors de la séance du 14 Juin 2013. Il précise que cette étude prévoit 4 phases :

Phase 1 Travaux prioritaires (problèmes liés à l'humidité)	90 600 € TTC
Phase 2 Chœur et chapelles latérales (restauration)	76 800 € TTC
Phase 3 Nef et collatéraux (restauration peintures, restauration tribune et fonds baptismaux)	111 000 € TTC
Phase 4 Clocher (toiture et contreforts)	180 000 € TTC

Considérant qu'il convient d'établir un échancier, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide** de réaliser en priorité les 3 premières phases de travaux qui s'élèvent à 278 400 €, missionne Mme DESQUEYROUX pour nous accompagner sur ce dossier (dépôt permis de construire, marché public, maîtrise d'œuvre). Des demandes de subvention seront déposées auprès de la DRAC, du Conseil Général et de la Région.

### CANTINE

La publicité concernant le marché de maîtrise d'œuvre a été transmise le 26 juin auprès des Annonces Landaises et sur la plate-forme de l'ALPI. La date limite de dépôt des dossiers est prévue le LUNDI 21 JUILLET à 17 Heures.

La subvention demandée auprès du Conseil Général au titre des amendes de police pour la création d'un parking aux abords de l'école nous a été attribuée pour un montant de 5 473 €.

### ECOLE

Point sur le compte rendu du Conseil d'Ecole du 23 juin par Mme BESNARD Virginia,

Effectifs de la prochaine rentrée de septembre 2014 : 108 élèves partagés en 5 classes :

PS-MS Mme DUCOURNAU 22 élèves

GS-CP Melle TASTET 22 élèves

CP-CE1 Mme TAUZIN 23 élèves

CE2 Mme DUBROCA 20 élèves

CM1-CM2 Mr MERCIER 21 élèves

Une modification du projet d'organisation du temps scolaire pour les élèves scolarisés en maternelle a été proposée, votée à l'unanimité et sera soumise à l'Inspection Académique. Il s'agit de modifier l'horaire des TAP qui serait de 13h 15 à 14h15 soit pendant le temps de sieste les mardis, jeudis et vendredis. L'enseignement reprendrait de 14h15 à 16h30. Pour le lundi les horaires des TAP demeurent inchangés.

### COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Voici la liste des contribuables désignés par l'Administration comme membres de la Commission Communale des Impôts Directs :

Titulaires

Mme BATS Annie

Mr PREUILH Christian

Mr CASSEN Jean-Jacques

Mr NAPIAS Francis

Mr RUSALEN Thierry

Mme GOUSSEBAIRE Marie-Thérèse

Suppléants

Mr HOCMELLE Francis

Mr LANUQUE Jean

Mr LACROIX Pierre

Mr LARRERE Jean-Claude

Mr LEGLISE Jean-Jacques

Mr DEGERT Georges

### MARIANNE DU CIVISME

Le trophée de la Marianne du Civisme nous a été décerné pour nous récompenser en tant que commune du Département (catégorie de 501 à 1000 inscrits) ayant obtenu le plus fort taux de participation lors des Municipales du 23 et 30 mars dernier soit 89.74 % de votants.

### **INFORMATIQUE**

Il a été décidé de changer le matériel informatique de la Mairie. L'ancien matériel sera affecté au service des TAP.

### **LOCATION SALLE DES SPORTS**

Comme chaque année, il convient de fixer la location pour occupation de la salle des sports par l'institut de CASTELNAU pour l'année scolaire 2013/2014.

Le Conseil Municipal fixe le prix de la location pour l'année écoulée à 400 €.

Il a été également fixé à 50 € le prix de l'occupation pour la journée par MONTPRIBAT pour une éventuelle occupation au mois d'août.

### **HALL DES SPORTS**

Des travaux de mise aux normes (marquage au sol) devront être étudiés par la Commission Bâtiments.

Une réunion aura lieu le SAMEDI 28 JUIN à 11h à la mairie de POYARTIN avec les 3 Co-Présidents de l'Elan Chalossais ainsi que les 3 Maires des Communes concernées.

### **SINISTRE ECOLE**

La Société ALFA missionnée pour investigations complémentaires pour rechercher cause humidité viendra sur place le 7 juillet à 9h30

### **INFORMATIONS**

Village fleuri : le jury passera le MARDI 8 JUILLET à 14h30.

L'ECHO de POYARTIN, préparé par la Commission Communication est édité, il pourra être distribué par les Conseillers Municipaux.

Prochain Conseil Municipal prévu le 29 juillet à 20h45

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close.